

ASSISTANT FAMILIAL : UN MÉTIER DE CŒUR

Le Département des Hauts-de-Seine lance une campagne pour recruter et former des assistants familiaux

La protection de l'enfance est au cœur des missions du Département. A ce titre, c'est lui qui est en charge du recrutement et de la formation des assistants familiaux, à qui sont confiés les enfants pris en charge au titre de l'Aide sociale à l'enfance. L'objectif est de recruter 200 assistants familiaux.

Etre assistant familial, c'est exercer une profession qui a du sens. Ils ont un rôle central dans l'accueil de jeunes faisant l'objet d'une mesure de placement. De 465 fin 2015, ils ne sont plus de 325 aujourd'hui.

Pour améliorer l'attractivité de ce métier « en tension » sur l'ensemble du territoire français, le Département a adopté à l'unanimité, en septembre dernier, un plan spécifique de revalorisation du métier des assistants familiaux avec **l'attribution d'une prime tenant compte de l'ancienneté** pouvant aller jusqu'à 338 € bruts de plus par mois, et **d'une prime complémentaire** de 56 € pour les assistants familiaux **titulaires du diplôme d'État.**

Pour aider les professionnels, le Département des Hauts-de-Seine renforce leur accompagnement :

> **un relais expérimental** a ouvert début 2022, avec l'association SOS Village d'Enfants à Guerville, en partenariat avec le Département des Yvelines. Il accueille temporairement les enfants hébergés, afin de permettre aux assistants familiaux qui le souhaitent de « souffler » et de prendre du recul.

> **le renforcement des dispositifs de formation continue** avec notamment des temps dédiés à l'analyse des pratiques professionnelles et la mise en place de référents directs.

> **la dotation en téléphone portable et tablette numérique** pour faciliter les échanges et maintenir le lien avec les services du Département.

> **la création d'une direction de l'Enfance, de l'Adolescence et des Familles** au sein du pôle Solidarités du Département au premier trimestre 2023, pour resserrer les liens avec ces professionnels de la protection de l'enfance,

Cela s'inscrit dans la stratégie globale du Département des Hauts-de-Seine pour améliorer les conditions d'accueil et d'accompagnement des enfants qui lui sont confiés au titre de l'aide sociale à l'enfance. Dans ce cadre, le pilotage des établissements est renforcé par la signature de contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens avec les partenaires du Département.

Enfin, une campagne de communication est lancée pour encourager les femmes et hommes en recherche d'emploi ou en reconversion professionnelle, âgés de 35 à 45 ans, souhaitant travailler à leur domicile, et ayant un logement adapté à l'accueil d'un ou plusieurs enfants. Ce message sera également relayé dans l'ensemble des structures départementales et dans les communes du territoire via une campagne d'affichage enrichie sur les réseaux sociaux par un volet de messages ciblés sur Facebook.



Ce dispositif sera également étendu sur LinkedIn pour une portée plus institutionnelle en s'appuyant sur la marque employeur du Département pour inviter les candidats à postuler sur le site de recrutement.

Contact presse

Célia DAHAN

01 47 29 32 32 / cdahan@hauts-de-seine.fr



www.hauts-de-seine.fr

